



Association Martinique Entomologie

Pourquoi l'entomologie en Martinique ?

L'entomologie est la science qui étudie les insectes, le groupe d'êtres vivants le plus vaste et le plus diversifié sur Terre. Ils sont présents partout et on les voit tous les jours dans nos jardins et nos maisons, dans les forêts, les savanes, les mares ou à la plage. Kabrit bwa, bèt a fé, cochon tè, taktak, poulbwa, vonvon font parti de notre patrimoine, notre biodiversité. Malheureusement, ils sont toujours méconnus chez nous à la Martinique car si quelques précurseurs comme le père Pinchon s'y sont intéressés, trop peu les ont étudiés et beaucoup d'espèces sont encore à découvrir.



Les objectifs de l'Association Martinique Entomologie

- ✓ Développer la pratique de l'entomologie à la Martinique
- ✓ Faire découvrir les insectes de Martinique au plus grand nombre
- ✓ Contribuer à enrichir la connaissance de cette faune



Si vous souhaitez mieux connaître le monde des insectes, découvrir ceux qui vous entourent, rejoignez l'association Martinique Entomologie en complétant le formulaire au verso.

Martinique Entomologie
32 route du fleuri Noël – Moutte - 97200 Fort de France
martinique.entomologie@gmail.com
www.association-martinique-entomologie.fr

Demande d'adhésion à l'association Martinique Entomologie

- Nom (Mme, M) ou Organisme :
- Prénom :

- Adresse :
- Code postal : Ville :

- Téléphone(s) :
- Email :

(Joindre à la fiche d'adhésion une autorisation parentale ou tutélaire pour les personnes mineures)

Cotisation annuelle pour l'année 2017 :

Tarif individuel (personne physique)	15 euros
Tarif réduit (1) (personne de moins de 18 ans - étudiants - en recherche d'emploi)	5 euros
Tarif pour les personnes morales (association - structure privée ou publique...)	30 euros
Don (indiquez la somme)	... euros

J'adhère à l'association Martinique-Entomologie pour la soutenir dans ses activités sur l'étude des insectes et de la biodiversité de la Martinique et la vulgarisation de ces connaissances.

Veillez trouver ci-joint mon règlement total de :€ TTC

Règlement par :

- Chèque à l'ordre de MARTINIQUE-ENTOMOLOGIE, uniquement si débitable sur un compte français ;
- Espèces déposées directement au siège social de l'association ;
- Virement sur le compte de l'association : La Banque Postale Fort-de-France – Code BIC : PSSTFRPPDF – IBAN : FR91 2004 1010 2001 5220 7D01 797

Date et signature (2)

Fiche complétée et règlement à retourner au siège social de l'association :

Martinique entomologie
32 route du fleuri Noël – Moutte - 97200 Fort de France

(1) Le tarif réduit n'est valable que sur la présentation d'un document justificatif.

(2) Pour les personnes mineures la demande d'adhésion doit être signée par un représentant majeur légal.